

DECISION N° 2023-05

OBJET : Ajustement dotations aux provisions pour dépréciation des créances au chapitre 68 « Dotations aux provisions semi-budgétaires » exercice 2022

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2322-1, L.2322-2 et L. 5211-36, 1612-5 ;

VU la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

VU la délégation de compétences du Comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du *19 octobre 2022*;

VU la loi 2013-100 du 28 janvier 2013 relative à l'adaptation de la législation aux droits de l'Union européenne en matière économique et financière notamment ses articles 39 et 40 ;

VU l'article 11 du décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022 permettant au Président de décider de constituer ou d'ajuster une provision ;

VU l'état de provisionnement des créances douteuses supérieures à 2 ans produit par le Comptable Public sur 2022 présenté en annexe ;

CONSIDERANT que l'état de provisionnement démontre le besoin d'ajuster sur 2022 le montant provisionné en 2021 (13 339,88€) au compte 6817 « dotations aux provisions des actifs circulants » du chapitre 68 « dotations aux provisions semi-budgétaires » par une dotation complémentaire de 4 531,60 € ;

Le Président du Syndicat intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine,

DECIDE d'ajuster, dans le cadre des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans, la provision 2021 sur 2022 pour un montant de 4 531,60 € et d'inscrire cette dotation à l'article 6817 du chapitre 68 « dotations aux provisions semi-budgétaires » sur l'exercice 2022.

Il en sera rendu compte à la prochaine séance du Comité Syndical.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le *18/01/2023*
Transmis en Préfecture et affiché le *18/01/2023*



Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal

COLLECTIVITÉ
04000-SI GESTION PISCINE ST GERMAIN

NOMENCLATURE
M14

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

MONTANT TOTAL A PROVISIONNER (calcul au taux de 15%)									
DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x		
AHYI ROBERTO KEVIN	T-105	07/11/2016	4116	300,00	SATD (en cours) 22/10/2021	45,00	0,00		
ALPROFER	T-59	31/12/2020	46726	6 054,06	Action en Justice 10/05/2022	0,00	908,11		
AQUA-REAL	T-117	31/12/2019	46726	3 892,50	SATD (en cours) 09/04/2021	0,00	583,88		
BATI OUEST	T-144	31/12/2019	46726	17 201,85	Contestation de la créance 21/06/2021 - 31/12/2022	0,00	2 580,28		
BATI OUEST	T-13	03/08/2020	46726	7 950,07	Contestation de la créance 21/06/2021 - 31/12/2022	0,00	1 192,51		
BATI OUEST	T-43	14/08/2020	46726	157,71	Contestation de la créance 21/06/2021 - 31/12/2022	0,00	23,66		
BATI OUEST	T-45	14/08/2020	46726	747,82	Contestation de la créance 21/06/2021 - 31/12/2022	0,00	112,17		
BATI OUEST	T-58	31/12/2020	46726	56 188,32	Contestation de la créance 21/06/2021 - 31/12/2022	0,00	8 428,25		
BOURHIS JONATHAN	T-1907840111	05/06/2014	46726	9,16	SATD Positive 14/04/2021	0,00	1,37		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2174741111	31/12/2014	46726	251,05	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	37,66		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2174762011	31/12/2014	46726	299,33	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	44,90		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2174791111	31/12/2014	46726	230,14	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	34,52		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2174831511	31/12/2014	46726	299,33	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	44,90		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2175161611	31/12/2014	46726	209,32	Code empêchement « ANV contentieux » 28/06/2021 - 01/01/2099	0,00	31,40		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2175191011	31/12/2014	46726	299,33	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	44,90		
CAISSE NAT RETRAITE AGENTS COLLE	T-2175940811	31/12/2014	46726	299,33	Code empêchement « ANV contentieux » 25/06/2021 - 01/01/2099	0,00	44,90		
DELTEXPLAN	T-4926071011	23/06/2020	46726	6 324,00	Délai accordé 19/10/2022	0,00	948,60		
DRIP D ILE DE FRANCE	T-108	08/11/2018	4146	4 674,00	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 17/10/22	701,10	0,00		
ENGSTROM MARGITA	T-179	31/12/2020	4116	126,00	SATD Positive 06/09/2021	18,90	0,00		
LA VALORISATION DU PATRIMOINE	T-128	31/12/2019	46726	13 122,89	SATD bancaire positive sans provision - 21/09/22	0,00	1 968,43		
LOLOTTE JEAN LOUIS OLIVIA	T-142	31/12/2020	4116	75,00	SATD (en cours) 19/08/2022	11,25	0,00		
SMITH DEBORAH	T-11	09/03/2018	4116	432,00	Surendettement 17/03/2022	64,80	0,00		
Total à provisionner						841,05	17 030,43		

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20230118-2023-05-AR
Date de télétransmission : 18/01/2023
Date de réception préfecture : 18/01/2023